



Avis de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (ANCM)

Dossier Loup

Groupe de travail « grands prédateurs » du 5 juillet 2017

La prolifération du loup en France et l'extension de sa zone de présence se poursuivent à un rythme très important, entraînant une pression excessive sur la faune sauvage et les cheptels domestiques et de plus en plus de nuisances.

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (ANCM), réunie en Assemblée Générale les 19 et 20 mai 2017 à Saint Jorioz en Haute-Savoie s'est interrogée, encore une fois, sur cette problématique et sur les causes de cette prolifération. Son origine interroge particulièrement : elle pourrait être naturelle, mais peut-être pas uniquement...

L'ANCM, forte de la représentation de 31 Fédérations Départementales ou Régionales des Chasseurs des zones de montagne et de 70 adhérents individuels, demande avec force et détermination que soit mis en route, sous l'égide de la Fédération Nationale des Chasseurs, un plan MEDIALOUP 2, pour enfin aborder toutes les zones d'ombre autour de la présence du canidé.

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne exige :

1. Le maintien indispensable des tirs de régulation du loup, voire leur renforcement si nécessaire.
2. La publication par l'ONCFS des analyses génétiques effectuées sur les loups prélevés par tir ou accidentés.
3. L'identification génétique obligatoire des loups détenus en captivité.
4. La comparaison du matériel génétique des loups prélevés et des individus détenus en captivité.
5. Le suivi strict et le devenir des louveteaux nés dans ces parcs.
6. Le contrôle strict par un organisme indépendant des parcs de vision en France

Le 15 juin 2017

Jean-Luc Fernandez,